

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Date de transmission de l'acte: 06/07/2026
Date de réception de l'AR: 06/07/2026
081-218100469-DE_2026_44-DE
A G E D I

Séance du jeudi 02 juillet 2026

Date de la convocation : 25/06/2026

Le jeudi 02 juillet 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Sébastien BRAYLÉ, Peggy AMALBERT, Christophe RAYNAUD, Géraldine NOEL, Christian DAVALAN, Marie DELCAYRE, Aline CHEVALIER, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sandrine CAMELLI, Jérôme MAGRE, Pierre RUTKOWSKI, Marine LENOIR, Paul MARION
Présents : 14	
Représentés : 3	
Absents et excusés : 2	Représentés : Pascal SANLEFRANQUE représenté par Pierre RUTKOWSKI, Denise STEVENSON représentée par Peggy AMALBERT, Lucie RYCKEWAERT représentée par Christophe RAYNAUD
Pour : 17	
Contre : 0	Excusés : Stéphan POUGET, Philippe COUDERC
Abstentions : 0	Absents :
Secrétaire de séance :	Jean-Michel DOYEN

Délibération n°DE_2026_44

Objet : Désignation d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

VU la délibération n° 166_220 de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet en date du 13/08/2020 portant création et composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées établissant la répartition des membres comme suit :

Communes de moins de 2 000 habitants : 1 représentant

Communes de 2 000 habitants à 10 000 habitants : 2 représentants

Communes de + de 10 000 habitants : 3 représentants

Le Maire propose à l'assemblée :

De désigner 1 représentant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées et lance un appel à candidature

Madame Peggy AMALBERT propose sa candidature

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et par 17 Voix pour 0 Voix Contre 0 Abstention

ACCEPTE la candidature de Madame Peggy AMALBERT

DESIGNE Madame Peggy AMALBERT déléguée à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

Mise en ligne le 07/07/2026

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLÉ



A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of smaller, fluid strokes.

Le secrétaire,

Jean-Michel DOYEN

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'J' followed by 'M. DOYEN' written in a slightly slanted, cursive style.

Mise en ligne le 07/07/2026